

Bulletin de Santé du Végétal

Nouvelle-Aquitaine

Pommier / Poirier

N°18 26/07/2018



Animateur filière

Emmanuelle MARCHESAN
FDGDON 47
e.marchesanfredonaqui@
laposte.net

Directeur de publication

Dominique GRACIET Président de la Chambre Régionale Nouvelle-Aquitaine Boulevard des Arcades 87060 LIMOGES Cedex 2 accueil@na.chambagri.fr

Supervision

DRAAF
Service Régional
de l'Alimentation
Nouvelle-Aquitaine
22 Rue des Pénitents Blancs
87000 LIMOGES

Reproduction intégrale de ce bulletin autorisée. Reproduction partielle autorisée avec la mention « extrait du bulletin de santé du végétal Nouvelle-Aquitaine Pommier/Poirier Edition Sud Nouvelle-Aquitaine N°18





Edition Sud Nouvelle-Aquitaine

Départements Sud 24/Sud 16/Sud 17/33/47

Bulletin disponible sur <u>bsv.na.chambagri.fr</u> et sur le site de la DRAAF <u>draaf.nouvelle-aquitaine.aqriculture.gouv.fr/BSV-Nouvelle-Aquitaine-2018</u>

Recevez le Bulletin de votre choix GRATUITEMENT en cliquant sur <u>Formulaire d'abonnement au BSV</u>

Ce qu'il faut retenir

Pommier - Poirier

- Tavelure : les conditions sèches et chaudes limitent le risque de contaminations secondaires.
- Maladies de conservation : le mois qui précède la récolte constitue une période à risque.
- Carpocapse des pommes : la période à risque élevé de pontes et d'éclosions est en cours.
- **Tordeuse orientale** : la période à risque de ponte et d'éclosions de la troisième génération est en cours.
- Acariens rouges: à surveiller.

Pommier - Poirier

Tavelure

Peu de taches issues de contaminations secondaires sont observées.

Evaluation du risque

En l'absence d'irrigation sur frondaison, le temps chaud et sec limite le risque de contaminations secondaires. Attention cependant aux épisodes orageux.

La gestion de la tavelure est à coupler avec les problématiques maladies de l'épiderme et de conservation dans les semaines qui précèdent la récolte.



(Crédit Photo : E.Marchesan – FDGDON 47)

Mesures prophylactiques : la taille en vert (réalisée en dehors des périodes à risques de températures caniculaires qui peuvent induire des brûlures sur les fruits subitement exposés) en éliminant les gourmands les plus vigoureux est efficace pour réduire le nombre de pousses terminales contaminées par la tavelure.

Résistance tavelure



Les groupes **Venturia inaequalis** (tavelure) - Pommier – **CAPTANE / DITHIANON / SDHI** sont exposés à un **risque de résistance**. Si vous rencontrez des suspicions de résistances concernant ce bioagresseur, n'hésitez pas à nous contacter pour effectuer un prélèvement pour **analyse en laboratoire** : <u>a.kerebel@fredon-aguitaine.org</u> / 06 09 20 70 60.

Maladies de l'épiderme

Les maladies de l'épiderme (maladies de la suie et des crottes de mouche) sont des maladies occasionnelles qui se manifestent généralement en fin de saison mais qui sont induites beaucoup plus tôt. Des périodes pluvieuses durant la période estivale favoriseraient l'expression des symptômes.

Evaluation du risque

Dans les parcelles sensibles (selon variété, situation pédo-climatique, conduite, type d'irrigation), présentant régulièrement des dégâts, une anticipation des périodes pluvieuses peut être nécessaire pour contrôler ces maladies.

Black rot

Les symptômes sur fruits (taches noires et fermes devenant marron foncé) ne sont visibles qu'à l'approche de la récolte. Les variétés Chantecler, Fuji et Braeburn y sont particulièrement sensibles.

Les contaminations primaires ont lieu au printemps et sont à l'origine de petits fruits noirs momifiés (source d'inoculum secondaire). Les contaminations secondaires se produisent dans le courant de l'été et de l'automne à la faveur de conditions humides et chaudes. Les parcelles sensibles sont à surveiller.

En parcelle sensible, quelques symptômes sont visibles depuis la semaine dernière sur variétés Chantecler et Gala.



(Crédit Photo : E.Marchesan – FDGDON 47)

Evaluation du risque

Les conditions sèches ne sont pas favorables. Attention cependant aux épisodes orageux.



• Feu Bactérien

Peu de symptômes ont été signalés.

Evaluation du risque

Les parcelles sensibles sont à surveiller. Notamment à l'occasion des épisodes orageux avec grêle.

Des contrôles visuels sont indispensables pour déceler rapidement toute manifestation de la maladie et supprimer les symptômes le plus tôt possible après leur apparition afin d'éviter de nouvelles contaminations. Le marquage des zones touchées au moyen de repères type « ruban de chantier » permet de suivre l'évolution ou l'extension des foyers. Les outils de taille devront être régulièrement désinfectés entre chaque coupe. Il est également recommandé de détruire par brûlage, le jour même, les bois taillés afin d'éviter de nouvelles contaminations par dispersion de la bactérie.

Le feu bactérien est un organisme de lutte obligatoire en tous lieux et de façon permanente (arrêté du 31/07/2000 modifié). La présence de tout symptôme doit être signalée au SRAL et la maladie impérativement éradiquée.

Maladies de conservation

Les maladies de conservation sont dues à plusieurs champignons.

Certains d'entre eux sont des **parasites latents**, leurs spores sont disséminées à la surface des fruits sous l'action de la pluie et pénètrent au niveau des lenticelles.

- ➢ Gloesporium et Cylindrocarpon mali se conservent sous forme de chancres sur les branches ou les rameaux. Le premier occasionne des pourritures circulaires autour des lenticelles infectées, le deuxième provoque des pourritures au niveau de l'œil en verger et au niveau des lenticelles en chambre froide.
- **Phytophthora cactorum et syringae** sont présents dans le sol et les débris végétaux, ils provoquent une pourriture ferme, brune à contour diffus.

Les **parasites de blessure** quant à eux peuvent envahir les fruits chaque fois que leur épiderme est endommagé.

- > **Penicillium sp** occasionne une pourriture molle, circulaire à contour net accompagnée de fructifications vert-bleu.
- > **Botrytis cinerea** provoque une pourriture brune de consistance molle évoluant rapidement avec développement d'un feutrage mycélien blanc-gris.
- Les **monilia** se caractérisent par une pourriture ferme, brune qui se recouvre de coussinets grisbrun disposés en cercles concentriques.

Les champignons dont les spores pénètrent par les lenticelles peuvent contaminer les fruits dès le mois de juillet. Les symptômes apparaissent par la suite durant la conservation après une période plus ou moins longue de stockage. En général, la contamination a lieu au verger pendant la période de croissance des fruits et/ou lors de la récolte.

Evaluation du risque

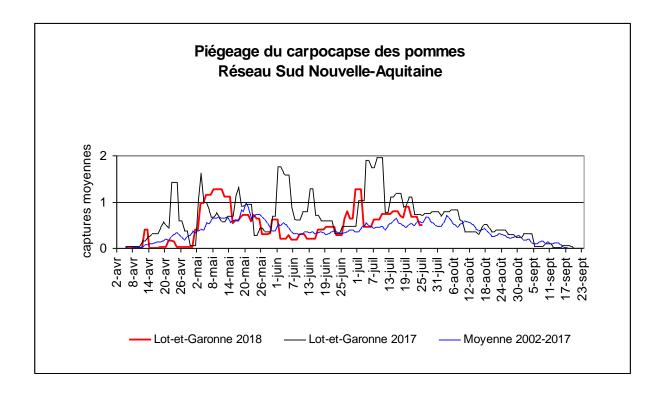
En pré-récolte, la gestion des parcelles vis-à-vis des maladies de conservation doit être raisonnée en tenant compte des champignons les plus présents dans le verger, de la sensibilité des variétés, des conditions climatiques durant la période de maturation des fruits et de la durée de stockage prévue.

Le mois qui précède la récolte constitue une période à risque.

Carpocapse des pommes

Sur notre réseau de piégeage les prises sont régulières, le second vol se poursuit.





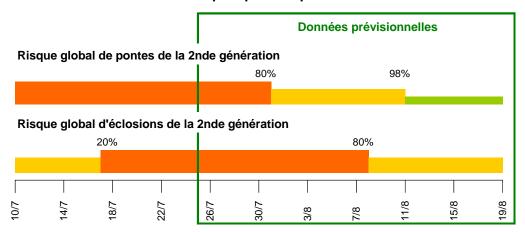
En parcelle à forte pression, le pourcentage de fruits avec dégâts a fortement progressé au cours de ces 15 derniers jours. La descente des larves de carpocapse des pommes dans les bandes pièges pour nymphose se poursuit.

Données de modélisation : selon les données du modèle de simulation, à ce jour, près de 70% du potentiel de pontes et 50% du potentiel d'éclosions de la seconde génération auraient été réalisés.

Avec une hypothèse de températures conformes aux normales pour les jours à venir, les pontes de la seconde génération pourraient rester soutenues jusqu'aux 30 juillet-1^{er} août et s'achever aux 21-23 août. Les éclosions devraient rester soutenues jusqu'aux 7-9 août et s'achever aux 3-5 septembre. Pour les secteurs plus tardifs (Dordogne, Charentes) ces dates sont à retarder de 4 à 5 jours.

En secteur précoce, un troisième vol partiel (30% d'un vol) pourrait débuter à partir des 16-20 août avec les premiers dégâts possibles à partir de fin août. En secteurs plus tardifs (Charentes), il ne devrait s'agir que d'une ébauche de vol qui pourrait débuter à partir des 25-27 août avec les premiers dégâts possibles à partir de mi-septembre.

Données de modélisation Carpocapse des pommes



Evaluation du risque

La période à risque élevé de pontes et d'éclosions est en cours.



La gestion des parcelles vis-à-vis de la seconde génération est fonction du niveau d'attaque observé en fin de première génération (Cf. encadré page 4 du BSV n°16 du 28 juin 2018).

- Lorsque le stade cible est l'œuf, pour les parcelles à forte population (plus de 3 pour mille de fruits attaqués en fin de première génération), la période à risque durera jusqu'à la fin de la période des pontes (21-23 août). Pour les parcelles à population moyenne à faible, la période à risque durera jusqu'à la fin de la période des pontes massives (30 juillet-1er août en zones précoces).
- Lorsque le stade cible est la **larve**, la période à risque durera jusqu'à la fin de la période des éclosions (début septembre) pour les parcelles avec une population importante et jusqu'à la fin de la période des éclosions massives (7-9 août) pour les parcelles à population moyenne à faible.

Mesures alternatives : la gestion des parcelles peut être raisonnée par la méthode de la confusion sexuelle. Une surveillance régulière des dégâts sur fruits est cependant nécessaire, un minimum de 1000 fruits par parcelle doit être observé en veillant à ce que les fruits groupés en bouquets, les bordures et le haut des arbres soient bien représentés dans l'échantillon observé.

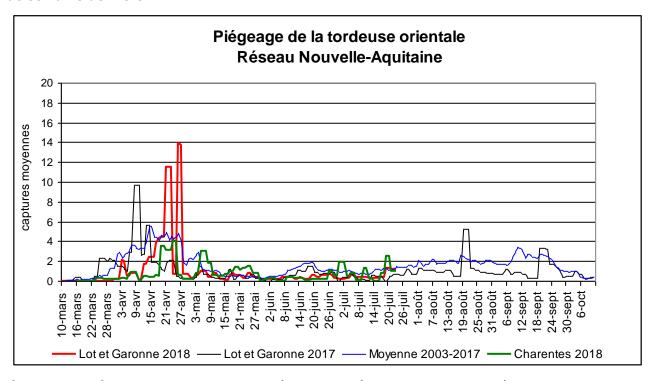
Résistance carpocapse des pommes



Les groupes Carpocapse des pommes - Chlorantraniliprole / Virus de la granulose / Emamectine / Lambda-cyhalothrine / Phosmet sont exposés à un risque de résistance. Si vous rencontrez des suspicions de résistances concernant ce bioagresseur, n'hésitez pas à nous contacter pour effectuer un prélèvement pour analyse en laboratoire : a.kerebel@fredon-aquitaine.org / 06 09 20 70 60.

Tordeuse orientale

Sur notre réseau de piégeage, les captures restent globalement faibles mais sont en légère hausse depuis la fin de semaine dernière.



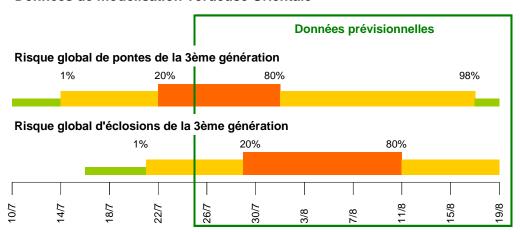
Données de modélisation : selon les données du modèle de simulation, près de 45% du potentiel de pontes et 10% du potentiel d'éclosions de la troisième génération auraient été réalisés.

Avec une hypothèse de températures conformes aux normales saisonnières pour les jours à venir, en secteur précoce, les pontes pourraient rester soutenues jusqu'aux 31 juillet-2 août. Les éclosions quant à elles pourraient s'intensifier à partir des 28-30 juillet et rester soutenues jusqu'aux 10-12 août. Ces dates sont à retarder de 4 à 5 jours pour les secteurs plus tardifs (Dordogne, Charentes).

D'après le modèle tordeuse orientale DGAL-ONPV/INOKI®, un quatrième vol pourrait démarrer aux environs du 5 août et la période à risque d'éclosions devrait débuter à partir de mi-août.



Données de modélisation Tordeuse Orientale



Evaluation du risque

La période à risque élevé de pontes en cours.

Mesures alternatives : la gestion des parcelles vis-à-vis de la tordeuse orientale peut être raisonnée par la méthode de la confusion sexuelle. Une surveillance régulière des dégâts sur fruits est cependant nécessaire.

Tordeuses de la pelure

Sur notre réseau de piégeage, les captures sont en hausse depuis le milieu de semaine dernière sur le secteur des Charentes.

Seuils indicatifs de risque à partir du piégeage :

- Pour Capua : 40 captures en 3 relevés consécutifs sur 7 jours.
- Pour Pandemis: 50 captures et plus dans les 18 jours suivant la capture du premier papillon.

En l'absence de piégeage, un contrôle visuel régulier des parcelles peut être réalisé, particulièrement dans les « paquets » de fruits propices aux dégâts de tordeuses.

Seuil indicatif de risque : 5% d'organes attaqués.

La gestion des parcelles vis-à-vis des tordeuses de la pelure est à réaliser en association avec le carpocapse des pommes.

Puceron lanigère

Sur la majorité des parcelles peu de foyers sont actuellement observés. On note régulièrement la présence de l'auxiliaire *Aphelinus mali*.

Seuil indicatif de risque : 10% de rameaux colonisés par le puceron lanigère. Ce seuil pourra être relevé à 20% en présence d'*Aphelinus mali.*

Mesures prophylactiques : sur les parcelles à problème, la taille en vert (réalisée en dehors des périodes à risques de températures caniculaires qui peuvent induire des brûlures sur les fruits subitement exposés) peut permettre de limiter le développement du puceron lanigère et favoriser la gestion de ce dernier.

Puceron vert

La présence de pucerons verts est régulièrement observée à l'extrémité des pousses. Les auxiliaires (cécidomyies prédatrices, coccinelles, punaises prédatrices...) sont également présents.

Ces pucerons ont peu d'incidence sauf dans le cas de pullulation pouvant entraîner une production importante de miellat et le développement de fumagine sur fruits. Une gestion spécifique de ces pucerons n'est en général pas nécessaire, la présence des auxiliaires est à vérifier.

Seuil indicatif de risque : 15% de pousses occupées par du puceron vert pour les jeunes vergers. Pour les vergers en production, la présence de miellat constitue le seuil de nuisibilité.



• Cécidomyie des feuilles

Sur notre réseau de piégeage, les captures sont en hausse.

Quelques dégâts (feuilles qui restent enroulées longitudinalement) sont observés en parcelles de pommiers et de poiriers.

Ce ravageur a peu d'incidence en verger adulte mais il est problématique sur jeunes vergers et sur jeunes sur-greffages.

Mesures prophylactiques : des mesures prophylactiques sont envisageables en coupant et brûlant les feuilles enroulées contenant ce ravageur.



Dégât de cécidomyie des feuilles (Crédit Photo : E.Marchesan – FDGDON 47)

• Psylle du poirier

En parcelle de référence, on observe des individus à tous les stades ainsi que la présence de miellat et de fumagine.

Mesures prophylactiques : des mesures prophylactiques sont envisageables en réalisant l'irrigation par aspersion (à éviter cependant dans les situations à risque feu bactérien) et la suppression des gourmands en situation poussante (attention aux risques de brûlures par coups de soleil sur les fruits subitement exposés) afin de diminuer l'attractivité vis-à-vis du psylle.

Folletage

Des symptômes de folletage (dessèchement du feuillage) sont observés en parcelle de poiriers notamment sur la variété Conférence qui est particulièrement sensible.

Ce phénomène lié aux fortes températures associées à une très faible hygrométrie peut être accentué par la présence d'acariens et/ou de phytoptes libres. L'irrigation en début de journée (à éviter sur frondaison dans les zones sujettes au feu bactérien) permet de limiter le phénomène.



(Crédit Photo : E.Marchesan – FDGDON 47)

Cochenilles

Pseudococcus : des individus sont visibles au niveau de l'œil et de la cavité pédonculaire des fruits et sur pousses. On observe le développement de fumagine.

Pou de San José : selon nos simulations, la migration des jeunes larves de deuxième génération pourrait démarrer dès cette fin de semaine.

Mesures prophylactiques : l'élimination des branches les plus envahies ainsi qu'un décapage mécanique à la lance et/ou par brossage des charpentières et des troncs permettent d'éliminer une partie des cochenilles.



Larves de Pseudococcus et fumagine (Crédit Photo : E.Marchesan – FDGDON 47)

Acariens rouges

Les populations d'acariens observées actuellement en vergers sont globalement faibles. On note régulièrement la présence d'acariens prédateurs.

Evaluation du risque

Les conditions sèches et chaudes sont favorables aux remontées des populations d'acariens, les parcelles sont à surveiller.

Seuil indicatif de risque : en saison, le seuil est de 40% de feuilles occupées par une forme mobile d'acarien rouge sur poirier et 60% sur pommier. En présence de phytoséïdes (au minimum 30% de feuilles occupées), ce seuil peut être porté jusqu'à 80%.



Metcalfa pruinosa

En parcelles de référence, on observe ponctuellement la présence de *Metcalfa* aux stades larves âgées et adultes. Les populations sont cependant importantes sur certaines parcelles.

Le parasitisme par l'hyménoptère *Neodryinus typhlocybae* augmente. On observe la présence de larves parasitées (présence de kyste sous l'ébauche alaire de la larve de *Metcalfa* et cocon).

Mesures prophylactiques : afin de limiter son extension, les mesures prophylactiques telles que le débroussaillage des environs très propices (bords des cours d'eau avec ronces et orties...) et le broyage des adventices sont à privilégier.



Larves et adulte de *Metcalfa* (Crédit Photo : E.Marchesan – FDGDON 47)

Zeuzère

La zeuzère (Zeuzera pyrina) vole généralement de début juin à fin août. La période à risque d'éclosions est en cours.

Ce ravageur est peu préjudiciable en verger adulte mais il peut causer des dégâts parfois irréversibles sur jeunes arbres et sur-greffages.

Auxiliaires

Nous observons régulièrement la présence d'auxiliaires : syrphes, coccinelles, chrysopes, punaises prédatrices, des larves de cécidomyies prédatrices...



Coccinelle asiatique



Œuf de chrysope (Crédit Photos : E.Marchesan – FDGDON 47)



Punaise miride Deraeocoris ruber

• Coups de soleil

Des coups de soleil sur fruits sont observés suite aux températures élevées souvent supérieures à 30°C, enregistrées depuis fin juin.



(Crédit Photo : E.Marchesan – FDGDON 47)

Les structures partenaires dans la réalisation des observations nécessaires à l'élaboration du Bulletin de santé du végétal Nouvelle-Aquitaine Pommier/Poirier – Edition Sud Nouvelle-Aquitaine sont les suivantes : Aquifruit, CDA17, CDA 24, CDA 47, FDGDON 47, FREDON Aquitaine, LDA 33, Les 3 domaines, Rouquette, SDA Bouglon, SICA Castang, Valprim

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles réalisées sur un réseau de parcelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à chacune des parcelles. La Chambre Régionale d'Agriculture Nouvelle-Aquitaine dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures. Celle-ci se décide sur la base des observations que chacun réalise sur ses parcelles et s'appuie le cas échéant sur les préconisations issues de bulletins techniques (la traçabilité des observations est nécessaire).

" Action pilotée par le Ministère chargé de l'agriculture et le Ministère de l'Ecologie, avec l'appui financier de l'Agence Française de Biodiversité, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto ".

